



**CONSEIL COMMUNAL
DE
DAILLENS**

Daillens, le 30 janvier 2023

EXTRAIT # 1

Procès-verbal du Conseil communal de Daillens
Séance du 30 janvier 2023
Vice-présidente : Caroline Villard Le Bocey

LE CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

- Vu le préavis municipal n°2023.01 CC
- Entendu les rapports des Commissions chargées de l'étudier
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne laiterie du village, pour la création de quatre appartements, de locaux pour l'Ecole de Musique ainsi que pour la FVJC.
2. De lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 3'065'000.00 pour réaliser la démarche ;
3. D'admettre que cette dépense soit financée par la trésorerie courante de la bourse ou par l'emprunt ;
4. D'admettre que le coût de ces transformations soit transféré à la fin des travaux sur le nouveau compte au bilan « 1230.30 bâtiment ancienne laiterie ».
5. D'admettre que le résultat annuel du bâtiment soit comptabilisé sous la forme de comptes affectés, c'est-à-dire que les charges devront être financées exclusivement par les recettes y relatives.

Ainsi délibéré en séance du 30 janvier 2023.

La vice-présidente :



La secrétaire :